Dispositif Cohébergement













LES OBJECTIFS DU DISPOSITIF CO-HEBERGEMENT

Une relation Un cadre législatif intergénérationnelle **Loi ELAN** gagnant - gagnant **CO-HEBERGEMENT** Formule conviviale **PARTAGE DU LOGEMENT JEUNE (-30 ANS)** SÉNIOR (60 ANS ET +) en recherche de disposant d'une chambre logement temporaire

Un accompagnement sur mesure, par des partenaires spécialisés, tout au long du dispositif Sécurisé Etudiant Locataire Création d'une OFFICE64 CROUS cohabitation Sécurisant

NOTRE DEMARCHE

FORMULE CONVIVIALE

Une démarche encadrée par la loi **ELAN**

1 CONTRAT 1 CHARTE 1 PARTICIPATION **FINANCIERE ENCADREE** (152€/m²/an)



une chambre de 10 m²

PAS DE RENDU DE

Une démarche basée sur un accompagnement sur mesure

- Questionnaire 1er contact
- 1ère rencontre du binôme chez le locataire
- Rédaction et signature des documents
- Participation financière encadrée
- binôme Suivi du (écoute,





CHIFFRES CLÉS DU DISPOSITIF



Des besoins qui évoluent ...



... de nouveaux publics à cibler ...

... de nouveaux territoires à explorer

... de nouveaux partenaires à rencontrer